



CULTIVONS HUMAIN



Contacts : pour la Collégiale

Fabienne Goudeau : 0 682 685 631

Cédric Thévenon : 06 77 31 68 28

contact@plantainjardin.com

<https://www.facebook.com/PlantainJardin>



SOMMAIRE

Plantain Jardin : Une initiative citoyenne ! 1

2024 en quelques chiffres et repères...

Cartes des jardins

Aux origines, l'initiative d'un groupe d'habitants !

Pour répondre à quels besoins ?

Nos valeurs

Les correspondances aux ODD ?

Objectifs et plan d'actions 8

Axe 1 : Accompagner la pérennisation de nos jardins en intendance

- Coordonner la mutualisation de moyens
- Accompagner et animer des ateliers d'apprentissage...

Axe 2 : Dynamiser un réseau de jardins partagés à l'échelle de la CDA rochelaise

- Remise en contexte et historique
- Coordonner et animer le réseau de jardins
- Organiser des événements incitant aux rencontres et aux échanges

Les bénéficiaires 12

Typologie générale des bénéficiaires

A chaque jardin son projet et son public

L'exemple des jardins en intendance

Partenaires & maillage territorial 14

Champ d'action territorial

Typologie de ses partenariats

Liste détaillée des partenariats

Les moyens matériels 18

Rappel sur les moyens 2023

Les moyens en 2024

2024, en quelques chiffres et repères...



- **7 jardins en intendance** (mutualisation de moyens)
 - **4 jardins pérennisés** : Jardin Lippmann (Les Minimes) + Verger Faubert (Mireuil) + Jardin Eucalyptus (Fétilly) + Jardin des Frênes (Tasdon)
 - **1 création de jardin** : le Jardin Abracada'bras (Minimes)
 - **2 sauvegardes de jardin** : Beauverger (Beauregard) + Jardin de La Baleine (parcelle de l'ex-Potag'Aytré)
- **4 720 m² de parcelles permacoles auto-gérées** par des habitants / **5 520 heures de bénévolat** dans les jardins (accueil, fonctionnement comités de jardins, organisation d'événements, etc. - estimation 2023)
- **+ d'une 100aine d'adhérents estimés en 2024** : l'association comptait 93 adhérents en fin d'année 2023. Fin février 2024, nous en sommes à une 60aine, sans compter l'intégration de nos 3 nouveaux jardins
- **+ de 65% de nos adhérents sont des membres actifs**, qu'ils soient jardinier.e.s ou qu'ils agissent au sein de l'association en général
- **68% de femmes / 30% d'hommes / 2%** de personnes morales
- **1 Collégiale de co-président.e.s** (ré)élu.e.s chaque année / **6 250 heures de coordination générale bénévole** (estimation 2023)
- **Près de 1 300 bénéficiaires autres** (voisinage + visiteurs + publics suite aux partenariats - estimation de 2023)

- **L'animation d'un réseau informel de + de 30 autres jardins** partagés communautaires depuis début 2024, **représentant + de 38 000 m² de parcelles** sur toute l'agglomération rochelaise : **le Collectif Rhizome**

Depuis la création de son premier jardin en 2021, Plantain Jardin n'a cessé de susciter des envies et de recruter de nouvelles forces vives bénévoles, en multipliant par :

- **x12** ses surfaces de jardins auto-gérées
- **x4** ses adhérents
- **x5** ses partenariats et collaborations

L'année 2024 est une année charnière, et l'association, uniquement régie par des bénévoles jusque là, se structure pour se donner les moyens de sa pérennisation. En effet, l'arrivée supplémentaire de 3 jardins et la prise en main de l'animation du Collectif Rhizome posent pleinement la question de son modèle économique, afin que Plantain Jardin puisse continuer de répondre à un besoin avéré sur son territoire : l'accompagnement à la création ou la sauvegarde de collectifs de jardins partagés communautaires solidaires.

Par jardins « partagés communautaires et solidaires », il faut entendre ici :

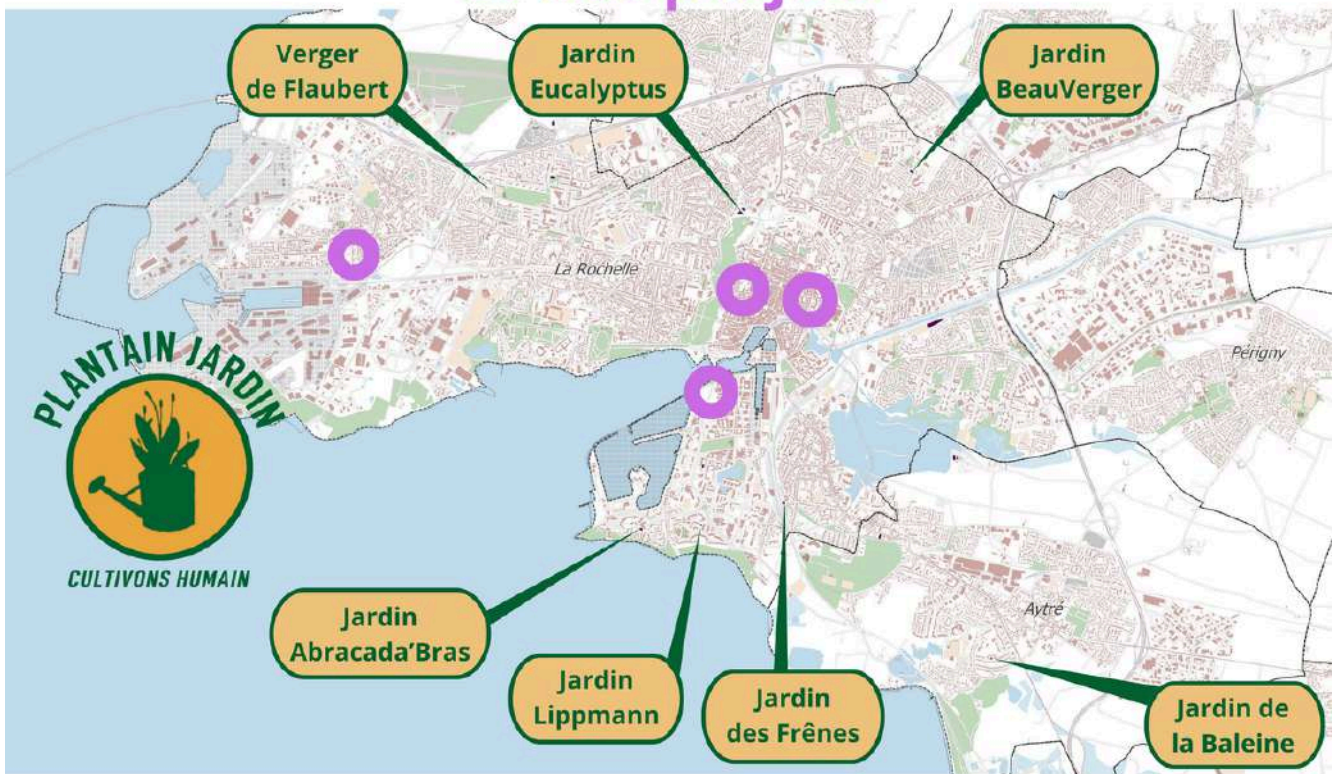
- tout espace naturel de jardin ou verger, planté de légumes, aromates et/ou fruitiers
- géré collectivement par les habitants à proximité
- qui partage ses productions alimentaires
- développe les liens de proximité et la coopération par le biais d'activités à vocation sociale, culturelles et éducative

Cartes des jardins

Jardins en intendance Plantain Jardin



Nos 7 Jardins Partagés et nos projets

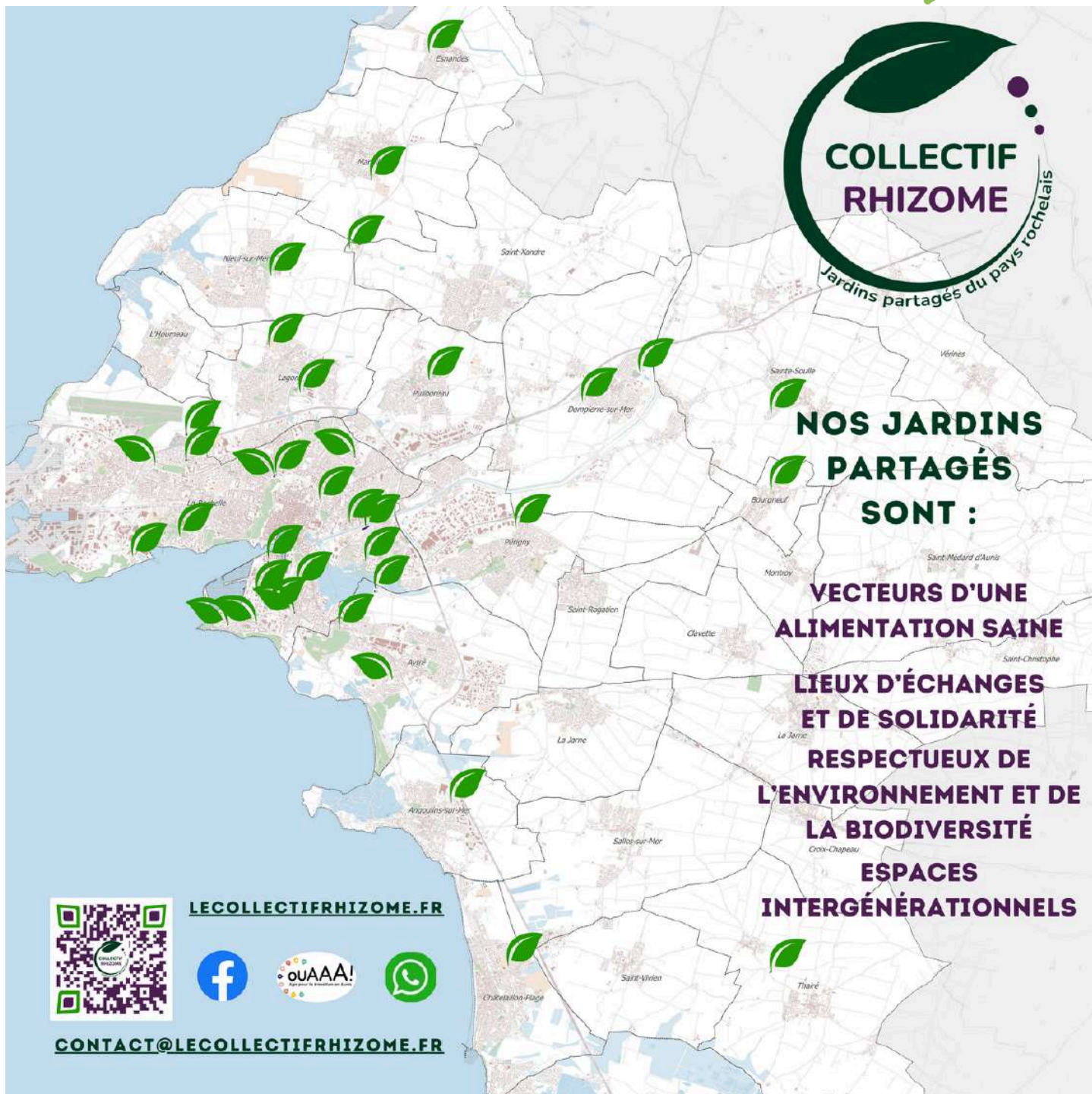


LE VERGER PARTAGÉ
FLAUBERT



Le Collectif Rhizome


Réseau de jardins partagés communautaires sur le territoire de l'agglomération rochelaise






COLLECTIF RHIZOME
Jardins partagés du pays rochelais

NOS JARDINS PARTAGÉS SONT :

- VECTEURS D'UNE ALIMENTATION Saine**
- LIEUX D'ÉCHANGES ET DE SOLIDARITÉ**
- RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ**
- ESPACES INTERGÉNÉRATIONNELS**

 LECOLLECTIFRHIZOME.FR

CONTACT@LECOLLECTIFRHIZOME.FR

Aux origines... l'initiative d'un groupe d'habitants



Aux origines, c'est **un petit groupe de voisins d'immeubles qui se lient d'amitié et se retrouvent pour jardiner chez l'un d'entre eux**. Ce dernier dispose en effet d'une parcelle bien trop grande pour lui, alors... Pourquoi ne pas partager ? Nous sommes alors en 2018...

Une pandémie et quelques années plus tard, l'idée a fait bien du chemin. L'association Plantain Jardin est née en 2020 et elle accueille 3 nouveaux jardins en ce début 2024.

Cette initiative d'habitants au départ presque anecdotique, est devenue aujourd'hui une initiative citoyenne, qui répond, à une échelle locale, à des besoins et des enjeux sociétaux bien identifiés.

Pour répondre à quels besoins ?



De la simple envie de jardiner ou de rencontrer ses voisins, le projet s'est très vite confronté à la question du comment faire les choses. Les discussions qui en ont découlé, se sont basées sur l'observation des écosystèmes autour des premiers jardins. Elles ont mis en exergue **des besoins et des enjeux**, à la fois **écologiques** et **environnementaux**, **sociaux** et **inclusifs**, de **santé** et de **bien être** collectifs et... de **solidarité**.

Ainsi les missions et les besoins auxquels l'association se veut répondre, vont toutes dans le sens de **favoriser** :

- **l'accès à des espaces naturels** pour tous en zone urbaine
- **la protection de la biodiversité** en zone urbaine
- **l'accès à une nourriture saine** pour tous
- **la création de lien social et le mélange des populations** (de tous âges, de toute condition sociale, avec un handicap (moteur, visuel, mental...), etc, et ce, dans un but inclusif
- **l'apprentissage et l'adaptation face aux enjeux environnementaux et sociétaux**, par le biais du jardinage

Nos valeurs

La démocratie



L'association Plantain Jardin est gérée par une Collégiale de co-président.e.s, (ré)-élu.e.s chaque année. Chaque jardin y est représenté, en tant que section de l'association. Toutes les décisions sont prises en collectif, selon des valeurs altruistes.

En zone urbaine, tout le monde ne dispose pas de son propre jardin et beaucoup n'ont pas accès à une nourriture saine à un prix abordable. Partager un espace commun permet de réduire cette inégalité. Les productions sont partagées entre les jardiniers bien sûr, avec les passants ou simples visiteurs souvent, mais aussi avec des personnes dans le besoin.

La solidarité



La responsabilité



Plantain Jardin est dépositaire d'espaces publics ou privés, mis en commun pour le bien de la collectivité à proximité. Chaque jardin est susceptible d'avoir ses propres règles de vie communautaire, dans le respect bien sûr de la Charte des Jardins et Vergers Partagés de La Rochelle (solidarité et lien social, respect de l'environnement, santé et bien-être). Les jardiniers volontaires sont tous à égalité de droits et de devoirs, tout en respectant les délégations de responsabilités opérationnelles.

L'Accessibilité

Les Jardins et Vergers ont vocation à être ouverts à tous. Les espaces se doivent d'être accueillants et accessibles à tous les publics, et ce, dans une démarche inclusive. Publics de tous âges, individuels, en groupe, publics spécifiques ou en situation de handicap, l'association se doit de réfléchir aux solutions pour accueillir toutes les sortes de publics, et collaborer avec toutes structures ou initiatives en proximité.



L'Écologie



Les jardins accueillent, maintiennent et renforcent la bio-diversité en privilégiant les variétés locales et paysannes, en favorisant l'accueil de la faune sauvage. Ils s'inscrivent dans la stratégie d'adaptation du territoire au changement climatique en créant des îlots de fraîcheurs urbains et des lieux de reconnexion à la nature. Ils participent à la gestion des bio-déchets compostés en les utilisant comme ressource. La végétalisation et l'agriculture en espace urbain sont aujourd'hui des enjeux cruciaux de la politique publique, pour une résilience climatique commune, mais aussi pour une alimentation plus saine pour la santé de tous.

Quelles correspondances avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) ?



Favoriser l'accès aux ressources naturelles

- Des espaces naturels protégés pour tous en zone urbaine



Améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- Une alimentation saine pour tous
- Encourager à cultiver responsable



Promouvoir le bien être et la santé-environnementale

- Favoriser les activités de bien être par la pratique du jardinage permacole, et le lien social



Éduquer sur les modes de vie durables

- Informer, sensibiliser, et former, sur la gestion de l'eau, des déchets, la biodiversité, les pratiques permacoles...



Assurer une gestion durable des ressources d'eau

- Trouver des solutions dans la pratique du jardinage
- Appuyer et renforcer la participation de la population locale



Préserver les écosystèmes terrestres

- Gérer durablement les espaces de jardins en veillant à la sauvegarde de la biodiversité



Participer à créer des villes plus résilientes et durables

- Préserver le patrimoine naturel (biodiversité végétale et animale)
- Réduire l'impact environnemental des villes (gestion des déchets biologiques, de l'eau, maintien de la biodiversité, etc.)
- Veiller à l'accès aux espaces verts pour tous (femmes, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, quartiers prioritaires...)
- Générer du lien social entre les habitants et les différents acteurs d'un territoire
- Favoriser la prise en main des problématiques environnementales sur un territoire



Réduire les inégalités par l'autonomisation et l'intégration

- Favoriser les actions vers les publics en situation de handicap, dans les quartiers prioritaires, mélanger les âges, etc...
- Générer du lien social et le mélange des populations



Favoriser les modes de consommation et de production durables

- Gestion durable des ressources naturelles dans les jardins
- Promotion d'un style de vie en harmonie avec la nature



Lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- Favoriser l'adaptation des jardins face aux changements climatiques
- Eduquer, sensibiliser, pour encourager les habitants à s'adapter



Participer à la dynamisation des ressources partenariales locales

- Développer les liens avec les pouvoirs publics, des bailleurs, le monde agricole, des écoles, des acteurs associatif, des acteurs sociaux et culturels...

Axe 1 : Accompagner la pérennisation de nos jardins en intendance

Coordonner la mutualisation de moyens

La mutualisation de certains moyens soulage les adhérents de tâches qui requièrent une expertise technique que tout le monde ne possède pas, et qui peuvent représenter un frein aux prises d'initiatives. Les jardiniers peuvent ainsi mieux se consacrer à la vie et l'animation des jardins. Cette mutualisation de moyens demande un temps de coordination conséquent, garant du bon fonctionnement de l'ensemble.

Les moyens mutualisés peuvent être inventoriés comme suit :

- **Une intendance administrative** pour :
 - **Un statut juridique et une assurance** en responsabilité civile
 - **Le conventionnement des jardins** avec les bailleurs et les partenaires de proximité
 - **La gestion du financement et de la trésorerie** de chaque jardin, la tenue de la comptabilité analytique puisque chaque jardin dispose de son propre budget
 - **Une base organisationnelle et un fonctionnement démocratique**, avec notamment une charte et un règlement intérieur communs, et le système des Comités de jardin autonomes avec leurs propres règles de vie collective
- **Des outils de communication** communs et en autonomie, avec :
 - **En interne :**
 - Une newsletter "Plantain bulletin"
 - Une proposition d'un éventail de solutions de communication internes comme, des groupes What'App, ou Signal, etc.
 - **En externe :**
 - Une charte graphique, un logo commun déclinable à l'infini pour chaque jardin pour une meilleure reconnaissance visuelle,
 - De la signalétique à l'extérieur des jardins
 - Une signalétique pour les événements : kakemonos, et/ou bâches informatives
 - Une présence sur les réseaux sociaux
- **Organiser la participation à des événements promotionnels** : les 48h de l'Agriculture Urbaine, le Salon de l'Habitat et du Jardin, les fêtes de quartier, etc.

Accompagner et animer des ateliers d'apprentissage...

Accompagner les porteurs de projets de nouveaux jardins en création, et/ou les Comités de jardins existants en difficulté, suppose un gros travail de coordination, et d'animation d'ateliers. Sans compter bien sûr, les ateliers d'apprentissage thématiques sur la création du jardin en tant que tel. Les actions menées regroupent plusieurs sortes d'accompagnements :

- **L'accompagnement à la création d'un jardin et de son collectif**
 - Déterminer le rôle du porteur de projet au départ
 - Trouver un lieu et en comprendre toutes les contraintes et les atouts environnants
 - Rédiger le projet et être capable de le présenter
 - Informer et organiser une réunion publique
 - Signer une convention avec un bailleur
 - Construire le collectif
- **L'accompagnement à la sauvegarde, ou la pérennisation de jardins**
 - Diagnostiquer les problématiques et les écueils, et interroger la viabilité du projet en cours
 - Sonder les envies, les ressources humaines pour trouver des solutions de rebond
 - Re-dessiner les contours du projet de jardin
 - Mettre en oeuvre des actions pour remobiliser des habitants et des partenariats
- **Les ateliers thématiques de jardinage**
 - Designer un projet de jardin en collectif
 - Fabriquer des bacs de jardin, qui plus est PMR
 - Faire ses semis quand et comment ?
 - Comment faire des butes dite "en lasagne" (technique inspirée de la permaculture)
 - Comment gérer les déchets biologiques et le compost ?
 - Comment gérer l'eau
 - Etc.
- **La mise au norme PMR de tous les jardins**
 - Mettre en place des ateliers de fabrication de bac surélevés
 - Inciter à l'installation de dispositifs à destinations des publics en situation de déficience visuelle
- **Boîte à idée / Dispositif anti-réchauffement climatique**
 - Achat / construction de treilles, de toiles d'ombrage, gestion de l'eau...

Axe 2 : Dynamiser un réseau de jardins partagés à l'échelle de la CDA rochelaise

Remise en contexte et historique

La Régie de quartiers Diagonales a animé avec la ville de La Rochelle entre 2021 et 2023 un cycle d'ateliers sur les jardins et vergers partagés, co-financés par l'ANRU, la Fondation Léa Nature et la régie de quartiers DIAGONALES. 19 jardins et vergers partagés de l'agglomération y ont contribué, ainsi que cinq collectivités, trois bailleurs sociaux, un paysagiste et un promoteur.

De ces cycles d'ateliers ont découlé la création d'un collectif informel de jardins partagés désigné sous le nom de "Collectif J'V", ainsi que la réalisation de plusieurs outils communs (Cf. liens ci-après) :

- Une charte commune incarnant les valeurs partagées, et dont Plantain Jardin est signataire
- Une carte interactive des jardins et vergers
- Un guide ressource sur la création de jardins partagés



Fort de sa propre expérience en accompagnement de Jardins Partagés, **Plantain Jardin a été désigné à l'automne 2023, pour reprendre la suite du travail accompli par Diagonales.**

Lors du passage de relais, et en partenariat avec Diagonales, 2 actions ont été menées dans la continuité de la volonté de créer une identité propre au collectif, à savoir :

- **L'auto-détermination d'un nom** : "Le Collectif Rhizome"
- **La création d'une commission communication** qui a abouti à
 - La création collective d'un logo
 - La création d'une signalétique promotionnelle, sous la forme d'une bache représentant la carte des jardins du Collectif Rhizome

Coordonner et animer le réseau de jardins

Plusieurs axes de travail sont d'ores et déjà définis :

- **Une permanence d'accueil** : pour répondre aux questions ou relayer les demandes et informations des jardins du collectif, ou de nouveaux porteurs de projets
- **L'animation de 3 ateliers** : dont les thématiques seront auto-déterminées par les membres du collectif en fonction des questionnements et des besoins formulés. Les ateliers devront être "concrets" et "pratiques" à la demande des membres du collectif
- **L'animation et la promotion des outils communs** :
 - **Les outils existants** : la charte, le kit Guide de création de jardins partagés, la mise à jour de la carte des jardins
 - **La création de nouveaux outils** :
 - **Un agenda partagé** : afin d'informer les jardins sur les activités des autres et favoriser ainsi les échanges, et les partages d'expériences
 - **Une signalétique commune** à l'entrée des jardins, sous la forme d'un "Totem" informatif dont le contenu reste encore à définir

Organiser des événements incitant aux rencontres et aux échanges

Au delà de répondre à des problématiques, des besoins ou des questionnements sur les projets de jardins, **dynamiser un réseau nécessite aussi forcément de créer des occasions de se rencontrer et de se visiter** mutuellement. Pour ce faire, Plantain Jardin se propose d'organiser 2 événements phares :

- **Une rencontre "Inter-Jardins"** : invitant chaque jardin à participer à un programme d'activités
 - Atelier(s), et/ou conférence(s), rencontre(s) de professionnels de l'agriculture durable, etc.
 - Une visite de jardin
 - Un temps de convivialité libre, pour que les membres puissent discuter en toute tranquillité et au gré de leurs envies de partage
- **Une "vélorution" entre les jardins** : à l'occasion des 48h de l'agriculture urbaine, Plantain Jardin se propose d'organiser plusieurs circuits au choix, pour des ballades découvertes en vélo, qui permettraient de découvrir plusieurs initiatives jardins partagés sur le territoire. Ces circuits seraient mis en place en partenariat avec *Vélo Ecole Tand'Amis* et *Vélocicette*.

Typologie générale des bénéficiaires

Qui ?

Les bénéficiaires de jardins partagés communautaires ont tous le point commun d'être **un public de proximité immédiate**. Ce sont en règle général :

- **les habitants** du voisinage proche
- **les publics des organismes à proximité** (sociaux, culturels, scolaires, etc.)
- **les visiteurs promeneurs occasionnels** ou assistant aux événements proposés

Quelles motivations ?

Les participations et les motivations sont quant à elles très diverses :

- **Jardiner**, mettre les mains dans la terre, bricoler, restent les premières motivations
- **Apprendre les techniques de jardinage durables** inspirées de la permaculture, sont des expériences très attendues parmi les jardiniers
- **Manger ses propres légumes, sains de tout traitement phytosanitaire**, reste aussi une motivation importante, même si nos jardins ne sont pas nourriciers
- **Tisser du lien**, rencontrer du monde, **rompre l'isolement**, est aussi une motivation constante, pour les adhérents
- **Passer du bon temps dans un coin de nature** sauvegardé et animé, en pleine zone urbaine
- **Se divertir** et participer à des événements ponctuels

A chaque jardin son projet et son public

Chaque jardin à sa propre histoire et son propre projet, la plupart du temps liés :

- **Aux envies initiales des porteurs de projet** qui définissent et gèrent les règles de vie communautaire au départ
- **Aux contraintes et atouts des différentes conventions d'occupation des sols** : certains jardins sont complètement ouverts et font partie intégrante de l'espace public, d'autres s'ouvrent aux membres ou au public selon des horaires déterminés
- **Aux différents profils d'habitants ou visiteurs à proximité** : habitants de logements sociaux, publics d'association dédiées aux situations de handicap, écoles, maisons de retraite, etc.

Les bénévoles au sein des jardins sont comptés comme "bénéficiaires" des jardins puisque ce sont eux qui les font vivre et en "bénéficient" au quotidien. **En 2023, nous avons 93 bénévoles actifs pour un total de + de 1250 bénéficiaires** estimés, ceci pour 4 jardins en intendance. **L'estimation des bénéficiaires du Collectif Rhizome est encore à évaluer.**

L'exemple des jardins en intendance

Pour l'exemple, et par ce que ce sont les jardins que nous connaissons le mieux, voici les profils de nos jardins en intendance :

- Jardin Lippman** : est composé d'un collectif d'habitants vivant en logement social, le jardin accueillant aussi des publics de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAHJ17), et du Groupe d'Entre-aide Mutuelle (GEM)

Jardin clôturé avec des permanence hebdomadaires
- Verger Flaubert** : est situé dans un quartier prioritaire, et mélange des populations vivant en maison et en immeuble, tout en tissant des liens avec le centre de loisir à proximité et le conseil de quartier

Jardin clôturé avec des permanences mensuelles
- Jardin Eucalyptus** : travaille beaucoup avec le centre social Christiane Faure voisin, et accueil des populations très inter-générationnelles en recherche de lien social

Jardin clôturé avec des permanences hebdomadaires
- Le Jardin des Frênes** : accueille un public très familial, avec de nombreux enfants ; la proximité d'une crèche et du centre social de quartier confirme aussi le profil initial des bénéficiaires

Jardin ouvert, accessible à tout visiteur passant par là
- Jardin Abracada'Bras** : tout juste créé, dispose d'un collectif d'habitants en appartement, et s'est d'ores et déjà rapproché de l'EHPAD et du Collectif de voisins d'habitat inclusif des Minimes (APF)

Jardin ouvert, accessible à tout visiteur passant par là
- Beauverger** : est un jardin très familial, qui s'inscrit dans un quartier animé d'enfants grâce à l'école Beauregard à proximité et aux animateurs du centre social Saint-Eloi Beauregard.

Jardin ouvert, accessible à tout visiteur passant par là
- Jardin de La baleine** : ex-Potag'Aytré, le jardin en cours de reprise par un nouveau collectif s'inscrit dans un quartier prioritaire au milieu de logements sociaux, à proximité d'une crèche et d'un centre social

Jardin clôturé au fonctionnement encore à déterminer

Champ d'action territorial

L'action de Plantain jardin a démarré dans un premier temps sur le territoire communal de La Rochelle. Les années passant, et forte de l'expérience positive de ces premiers jardins historiques, **l'association a étendu ses contacts et ses interlocuteurs sur l'ensemble du territoire de l'agglomération rochelaise**, dans le cadre de :

- Partages d'expériences entre jardins,
- Différentes collaborations et partenariats avec les acteurs de l'agglomération

En 2024, Plantain Jardin confirme cette tendance avec :

- L'intendance de 6 jardins sur le territoire de La Rochelle
- La création et l'intendance de son premier jardin en dehors de La Rochelle, à Aytré
- La coordination du collectif Rhizome qui regroupe + de 30 jardins partagés communautaires

Typologie de ses partenariats

Plantain Jardin a démarré ses actions en 2020, sans budget (ou presque). Et parce qu'**à plusieurs le champ des possibles est infini**, l'association a su redoubler d'inventivité pour convaincre, rassembler et fédérer une multitude de partenaires qui ont soutenu ses actions.

Aujourd'hui, elle dispose d'**un réseau ressource important** pour sa taille associative, et **qui ne cesse de se démultiplier mécaniquement** au gré du développement de ses projets et des ses jardins :

- **Des propriétaires de terrains**, organismes publics ou privés (Mairies, OPH...)
- **Des collectivités publics**, mettant à contribution leurs services pour soutenir les activités des jardins
- Des acteurs pratiquant l'**agriculture urbaine** ou travaillant sur des **questions environnementales**
- Des acteurs travaillant sur des questions d'**inclusion sociale**
- Des **acteurs experts** dans différents domaines : plantes médicinales, plantes sauvages, permaculture, agriculteurs bio, jardiniers paysagistes, etc.
- Des spécialistes de l'**action culturelle** : centres sociaux culturels, acteurs culturels...
- **Des donateurs** privés

Liste détaillée des partenariats

(Liste non exhaustive et évolutive)

Nombre de partenaires 6 11 15 22 29

PARTENAIRES	Catégorie de	Type d'organisation	Type de partenariat	Jardin concernés	2020	2021	2022	2023	2024
Les Croqueurs de Pommes Aunis Saintonge17	Agriculture et/ou Environnement	Association militante pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales en voie de disparition	Échange de bonnes pratiques en bouturage, tailles et plantations d'arbres	Verger Flaubert (depuis 2022) Jardin des Frênes (Depuis 2023)			1	1	1
Association des parents d'élèves de l'école primaire Beaugard	Inclusion sociale	Association de parents d'élèves	Accueil des enfants dans le jardin BeauVerger	Jardin BeauVerger (Depuis 2024)					1
Aux arbres citoyens	Agriculture et/ou Environnement	Association mobilisant des bénévoles pour des récoltes de fruits chez l'habitant et organisant des redistributions solidaires	Échange de bonnes pratiques (récoltes solidaires) Aide à la création du Verger Flaubert + soutien sur tout projet de vergers d'arbres fruitiers / parcelle du bout blanc en 2025	Verger Flaubert (Depuis 2021) Jardin des Frênes (Depuis 2023)	1	1	1	1	1
CDA (Agglo) de La Rochelle - Service Nature et Paysage	Bailleur	Service de collectivité locale	Don de compost et de terre	Tous les jardins PJ (Depuis 2024)	1	1	1	1	1
Centre social Beaugard	Inclusion sociale	Centre d'actions sociales de quartier	Accueil de publics pour la création et l'animation du Jardin BeauVerger	Jardin BeauVerger (Depuis 2024)					1
Centre social de Tasdon Bongraine les Minimes	Inclusion sociale	Centre d'actions sociales de quartier	Accueil de publics du centre (enfants et adultes) + prêts de salles de réunion + échanges de services "entre voisins"	Jardin Lippmann (depuis 2023) Jardin des Frênes (depuis 2023)				1	1
Clairvoyants	Inclusion sociale	Association militante de soutien aux personnes en situation de déficience visuelle	Développement de solutions pour l'accessibilité des jardins aux déficients visuels	Verger Flaubert (Depuis 2023) Jardin Lippmann (Depuis 2023) En projet : équipement de tous les jardins				1	1
Collectif d'info sur la santé mentale 17	Inclusion sociale	Fédération des associations de santé militant pour la sensibilisations aux problématiques de santé et de bien être	Réflexion sur des solutions de bien être par le jardinage	Tous les jardins PJ (Depuis 2024)					1
Collectif de voisins d'habitat inclusif des Minimes (APF)	Inclusion sociale	Collectif militant pour un habitat accessible au handicap	Accueil de publics pour la création et l'animation du Jardin Abracada'Bras	Jardin Abracada'Bras (Depuis 2024)					1
Conseil citoyen de Mireuil	Inclusion sociale	Conseil d'habitants et d'acteurs locaux du quartier prioritaire de Mireuil	Soutien financier sur le projet du verger Flaubert	Verger Flaubert (en 2023)				1	
Fabrique du lien social Christiane Faure	Inclusion sociale	Centre d'actions sociales de quartier	Discussions sur des actions à mener pour animer le Jardin Eucalyptus + Prêts de salle de réunions	Jardin Eucalyptus (Depuis 2023)				1	1

PARTENAIRES	Catégorie de	Type d'organisation	Type de partenariat	Jardin concernés	2020	2021	2022	2023	2024
Fiers de nos quartiers	Inclusion sociale	Fondation créée par des entreprises locales, et soutenant des projets solidaires dans les quartiers prioritaires	Soutien financier en 2023 sur le projet du verger Flaubert	Verger Flaubert (en 2023)				1	
Graines de troc	Agriculture et/ou Environnement	Association de sensibilisation à la permaculture et plateforme d'échange de graines et de savoirs permacoles	Ateliers de jardinage en permaculture + échanges de graines et de plants en faveur de nos bénéficiaires jardiniers	Tous les jardins PJ		1	1	1	1
L'Asso Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAHJ17)	Inclusion sociale	Association militante en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.	Accueil de publics handicapés dans le jardin Lippman	Jardin Lippmann (depuis 2023)				1	
l'EHPAD des Minimes	Inclusion sociale	Etablissement médicalisé pour les personnes âgées	Accueil de publics habitant l'EHPAD pour la création et l'animation du jardin Abracada'Bras	Jardin Abracada'Bras (Depuis 2024)					1
L'Office Public de l'Habitat (OPH) de La Rochelle	Bailleur	Bailleur social	Mise à disposition d'espace vert	Jardin Lippmann (depuis 2020) Jardin Abracada'bras (depuis 2024)	1	1	1	1	1
La L.P.O (Ligue Protectrice des Oiseaux)	Agriculture et/ou Environnement	Association militante pour la sauvegarde des oiseaux et de la biodiversité	Dons d'abris à oiseaux et à insectes. + Projet de devenir pour tous les jardins gérés par Planatain Jardin, des zones de protections de la faune et de la flore sauvage dans tous les espaces gérés	Tous les jardins PJ			1	1	1
La Maison du Portugal	Inclusion sociale	Association communautaire	Coopération anti-gaspillage sur la gestion de l'eau (récupération des eaux de pluie du bâtiment)	Jardin BeauVerger (Depuis 2024)					1
Le Centre Social du Pertuis	Inclusion sociale	Centre d'actions sociales de quartier	Événements et discussion sur des actions à mener pour favoriser la démocratie participative au Verger Flaubert à Mireuil	Verger Flaubert (Depuis 2021)		1	1	1	1
Le Collectif des Fermes Urbaines	Agriculture et/ou Environnement	Accompagnement à l'émergence de projets d'agriculture nourricière et à la transition du modèle agricole et alimentaire	Relaye les informations des jardins, participation commune à des événements, dont les 48h de l'agriculture urbaine	Tous les jardins PJ			1	1	1
Le Groupe d'Entre-aide Mutuel (GEM)	Inclusion sociale	Association portée par et pour des usagers en santé mentale qui repose sur le principe de pair-aidance	Accueil de publics qui participent aux activités de jardinage et/ou au événements	Jardin Lippmann		1	1	1	1

PARTENAIRES	Catégorie de	Type d'organisation	Type de partenariat	Jardin concernés	2020	2021	2022	2023	2024
Les Herbes Folles	Acteur expert	Herboristerie bio, commerce de proximité	Animation d'ateliers sur les plantes médicinales + réduction tarifaire en boutique aux adhérents Plantain Jardin	Tous les jardins PJ			1	1	1
Mairie d'Aytré	Bailleur	Services généraux Bailleur - Collectivité locale	Convention d'occupation des sols (en cours de discussion)						1
Mairie de La Rochelle - Les Serres municipales	Bailleur	Service de collectivité locale	Don de plants	Tous les jardins PJ	1	1	1	1	1
Mairie de La Rochelle - Service des espaces verts	Bailleur	Service de collectivité locale	Soutien logistique sur les sites de jardinage	Tous les jardins PJ	1	1	1	1	1
Mairie de La Rochelle - Services des Affaires Immobilières	Bailleur	Services généraux Bailleur - Collectivité locale	Convention d'occupation des sols	Verger Flaubert (depuis 2021) Jardin Eucalyptus (depuis 2023) Jardin des Frênes (depuis 2023) Jardin Abracada'bras (depuis 2024)	1	1	1	1	1
Maison Associative de la Santé	Inclusion sociale	Fédération des associations de santé militant pour la sensibilisations aux problématiques de santé et de bien être	Réflexion sur des solutions de bien être par le jardinage	Tous les jardins PJ (Depuis 2024)					1
Noc'turn Tapage	Acteur culturel	Collectif musical - fanfare	Animations musicales sur nos événements	Tous les jardins PJ		1	1	1	1
Ouaaa-transition.fr	Agriculture et/ou Environnement	Projet associatif qui répertorie et accompagne toutes les actions à la transition écologique	Relais et change d'actions de communication	Tous les jardins PJ (depuis 2023)				1	1
Régie de quartier Diagonale	Inclusion sociale	Développe et met en œuvre des activités et initiatives à destination des quartiers d'habitat populaire	Partage d'expériences sur les jardins partagés ayant une action sociale + collaboration à l'animation du Collectif Rhizomes (collectifs de 35 jardins partagés sur l'agglomération rochelaise) + tonte/aide sur le Jardin Flaubert	Verger Flaubert (depuis 2021) Collectif Rhizomes (reprise de la coordination complète par Plantain Jardin en 2024)		1	1	1	1
Vélo-école Tand'Amis	Inclusion sociale	Association sportive inclusive	Soutien logistique à la Vélorution (visites de jardins de la CDA)	Jardins CDA					1
Vélocicette	Inclusion sociale	Association sportive	Soutien logistique à la Vélorution (visites de jardins de la CDA)	Jardins CDA					1

Rappel sur les moyens 2023

Les moyens financiers

En tant qu'association d'initiative citoyenne Plantain Jardin a fonctionné jusqu'à en "système D" avec un budget extrêmement restreint :

- **2 432€** en 2023 (contre 351€ en 2022)

En 2023, l'intégration de 2 jardins supplémentaires, a induit une augmentation significative des adhésions et dons (93 adhérents en 2023) et donc des ressources propres supplémentaires, avec :

- **2 568€ d'adhésions et dons** (pour l'essentiel provenant des adhérents) en 2023 (contre 198€ d'adhésions et dons en 2022)
- **1 000€ d'aides publiques d'aides publiques**, en soutien du Verger Flaubert pour ses actions en zone prioritaire
- **79€ de recettes** buvette lors d'un événement

Le résultat d'exploitation en 2023 de **1 465€** est essentiellement dû à des actions engagées reportées sur 2024, notamment pour de l'achat de matériel de jardinage

Les moyens humains jusque là 100% bénévoles

La principale ressource de l'association réside aussi et surtout jusque là, dans sa capacité à **rassembler des forces vives bénévoles**. Son nombre d'heures de bénévolat à doublé par rapport à 2022, au prorata du nombre de ses jardins et adhérents.

Nous pouvons distinguer 2 types d'heures de bénévolat :

- **Le travail de l'équipe de la Collégiale : + de 6 200h** pour du secrétariat, de la coordination, de la communication, de la comptabilité et de la gestion, du temps de réunion, des ateliers d'accompagnement, etc. (contre 1932h en 2022)
- **Le travail des équipes de jardiniers : + de 5 500h**, pour des ateliers de jardinage, des permanences d'accueil, l'organisation d'événements dans les jardins, etc. (contre 1952h en 2022)

L'augmentation "mécanique" du temps de bénévolat dans les jardins reflète le "vivre ensemble" des habitants qui travaillent autour des projets de jardins. Cette augmentation a entraîné en 2023 la nécessité d'une redéfinition des rôles et responsabilités des Comités de jardin, y compris au sein de la Collégiale.

L'augmentation du temps de travail de la Collégiale (+220% d'augmentation) est quant à elle plus problématique et soulève pour 2024, la question de la professionnalisation de l'association si elle veut se pérenniser ses actions dans le futur.

Les moyens en 2024

2024 : des besoins supplémentaires à combler

En 2024, les besoins d'accompagnement à la création, la pérennisation de jardins, ou même les besoins en coordination, ne cessent de continuer à se développer. Ainsi, et pour mémoire, l'association :

- Intègre 3 jardins supplémentaires en intendance : création du Jardin Abracada'Bras (aux Minimes), et sauvegarde de 2 jardins existants, Beauverger (quartier Beauregard à La Rochelle), et Le Jardin de La Baleine (ex-Potag'Aytré, à Aytré)
- A été désignée par le Collectif Rhizome, pour s'occuper de la coordination et de l'animation de son réseau de jardins autonomes

Ce développement rapide de l'association, qui répond à des besoins avérés du territoire, a entraîné l'obligation de réorganiser complètement l'association, avec :

- **Une redéfinition du statut de chaque jardin en "section responsable",** chaque jardin disposant de son propre Comité référent impliqué dans la Collégiale
- **Une modification de statuts** permettant à l'association de faire évoluer son organisation dans le futur, en même temps que son nombre d'adhérents, en redéfinissant précisément les rôles et pouvoirs de la Collégiale, des Comités de Jardin, des référents de jardins, etc. (votée à l'AG en janvier 2024)
- **Une réorganisation analytique de la comptabilité** de l'association, afin de mieux réfléchir la stratégie de financement de l'association avec plusieurs catégories de budgets :
 - Un budget de fonctionnement
 - Un budget par jardin
 - Un budget "mise aux normes PMR"
 - Un budget "Plan anti-réchauffement climatique & biodiversité"
 - Un budget "accompagnement et animation des jardins Plantain"
 - Un budget "coordination et animation du collectif Rhizome"

La nécessité de redéfinir les moyens humains

Aujourd'hui, l'association est à un moment crucial de son développement, et voit les limites d'une organisation uniquement bénévole. Le risque est bien sûr celui de l'essoufflement des forces vives au sein de la Collégiale et dans les Comités de jardin. En 2024, l'association devra faire face à un surcroît d'activité supplémentaire, avec l'animation du collectif Rhizome et la coordination de 3 jardins supplémentaires en intendance.

En 2024 l'association se doit de se donner les moyens humains de ses ambitions, si elle veut pouvoir continuer de remplir sa mission d'accompagner la création ou la sauvegarde de jardins partagés sur son territoire.

Le budget prévisionnel 2024 prévoit par conséquent le financement d'un emploi de coordinateur polyvalent à plein temps à compter de la rentrée de septembre, afin de soutenir l'action de la Collégiale et des Comités de jardins.

Le poste est prévu d'être réparti comme suit :

- 30% sur la coordination des jardins en intendance, soit environ 180h
- 70% sur la coordination et l'animation du collectif Rhizome, soit environ 422h

La pérennisation de ce poste reposera alors sur la capacité de l'association à développer son auto-financement, grâce à l'augmentation de ses adhésions et dons, et grâce à la recherche de fonds privés (une demande de rescrit mécénat est en cours d'étude).

L'association fera appel à **un groupement d'employeurs** pour cette première embauche, de manière à sécuriser le processus d'embauche. Le salarié disposera d'un ordinateur, pourra travailler **en télétravail et/ou bénéficiera de locaux** mis à disposition par des partenaires (locaux associatif de marie, ou locaux de centres sociaux).

Le prévisionnel d'heures de bénévolat de la Collégiale pour son travail de gestion et de coordination générale est estimé à 7050h :

- 50% sur du fonctionnement (3525h)
- 40% à l'animation des jardins en intendance (2820h)
- 10% à l'animation du collectif Rhizome (705h)

Le temps de bénévolat au sein des jardins était en moyenne de 1388h/jardin en 2023. Ces heures étant faites par des bénéficiaires bénévoles, elles n'ont pas été valorisées dans le budget 2024.

La répartition des charges

Les répartitions budgétaires des différentes charges, s'articule autour de 2 axes principaux du plan d'actions 2024, + des frais de fonctionnement qui sont mutualisés pour l'ensemble des 7 jardins en intendance à ce jour :

- **Le fonctionnement (charges indirectes) : 4974 €** comprends
 - 2329€ pour un logiciel comptable + l'achat d'un ordinateur (l'association n'étant pas encore équipée informatiquement à ce jour) + quelques fournitures administratives
 - 135€ de services extérieurs (assurance)
 - 2510€ essentiellement dédiés à des frais de communication, des défraimements de bénévoles et autres frais de mission et réception
- **Axe 1 : Accompagner la pérennisation des jardins en intendance : 11564€,** comprend :
 - **Un budget propre à chaque jardin** : pour un total 4550€, et comprenant des frais de matériels et outils de jardinage, de communication propre au jardin, et quelques frais de mission et réception pour l'animation directe dans chaque jardin
 - **Des budgets sur des projets communs** : 4450€
 - Un plan anti-réchauffement climatique & biodiversité : 3095€ pour l'achat de matériel pour la fabrication de treilles, de toiles d'ombrage, des systèmes de récupération d'eau, ou encore des gouttes à gouttes, etc.) + le référencement LPO pour tous les jardins
 - La mise aux normes PMR des jardins : 1355€ fabrication d'handi-bacs de jardin + l'ajout de systèmes audio pour déficients visuels
 - L'accompagnement personnalisé de jardins extérieurs : 0€, cette action est pour le moment assurée par des interventions bénévoles. L'association espère pouvoir développer un pôle "accompagnement conseil" sur des demandes privées, dans l'expectative de générer de l'autofinancement (Cf. à la rubrique "ressources "ci-après)
 - **Des frais de personnel**, 2564€, dédié à l'accompagnement et la coordination des jardins en intendance, ce qui représente environ 30% de l'ETP (180h) sur les 4 derniers mois de l'année,

- **Axe 2 : Dynamiser un réseau de jardins partagés autonomes à l'échelle de la CDA rochelaise : 11183€**
 - **Un budget de coordination générale, 2700€** comprenant
 - 1100€ de frais de communication pour la création d'une maquette de signalétique commune, et l'impression de support de communication (bâche extérieure, kakémono) pour faire la promotion du collectif et de l'ensemble de ses jardins partagés sur la CDA
 - 1600€ de défraiements (essentiellement frais de déplacement entre les jardins + réception/mission sur les temps d'échange conviviaux)
 - **Un budget de création d'événements communs 2500€** pour la programmation de 2 événements, et comprenant :
 - Un "Interjardins" : journée de rencontres entre tous les jardins de la CDA prévoyant
 - 2000€ pour des ateliers, conférences, gardiennage et sécurité, visites d'un jardin
 - 500€ de frais de réception
 - Une vélorution : 0€ partenariat gratuit et bénévole avec l'organisation de plusieurs parcours de visites de jardins en vélo sur toute la CDA lors des 48h de l'Agriculture Urbaine
 - **Des charges salariales 5983€** pour 70% d'un ETP sur 4 mois (à partir de septembre), pour les tâches suivantes un accueil téléphonique, 4 ateliers thématiques dans l'année, la promotion des outils communs existants (charte, kit de création, carte des jardins), le suivi de la création d'une maquette pour une signalétique commune (sous forme de totems), la création et la tenue d'un agenda commun, la coordination des événements communs

Le plan de financement et contributions volontaires

Le plan de financement 2024, intègre :

- **69% de co-financements publics, 19 233€** avec :
 - 400€ Ville de La Rochelle
 - 8 000€ du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA)
 - 7 000 € de la CDA de La Rochelle - Acteur en Transition
 - 500 € de la Ville d'Aytré
 - 3 333€ d'aide à l'emploi de la Région Nouvelle Aquitaine (proratisation d'une aide de 10 000€ annuelle sur 4 mois = 10 000x(4/12))
- **7% de co-financement privés, 1828€** avec :
 - 228€ du Conseil Citoyen de Mireuil
 - 1 600€ de Léa Nature sur le projet Rhizome

- **20% d'auto-financement, 6660€** avec :
 - 3100 € de vente de prestations conseil personnalisées sur des projets privés (demandes spécifiques de syndicats de co-propriétés par exemple)
 - 1 125 € de prévision d'adhésions
 - 2435 € de dons (des adhérents aux jardins + rétrocession du jardin Beauverger suite à son intégration dans Plantain jardin)

L'enjeu étant de tester cette année la capacité de l'association à générer de l'autofinancement, par

- La vente de prestations sur des demandes privées (syndics de copropriétés par exemple)
- Les dons et cotisations aux jardins qui augmentent proportionnellement au nombre de jardins et d'adhérents
- Le mécénat : une demande de rescrit mécénat est à l'étude pour l'année 2025 pour développer les financements privés

Les contributions volontaires restent importantes sur l'année 2024, avec 97447€. Cela comprend :

- **Dons en nature : 9000€** de dons de composts, terre, et broyat donné par le Centre de valorisation des déchets de la CDA (valorisation à 150€ le m³, x la superficie des jardins)
- **Dons de prestations en nature : 2400€** avec :
 - 800€ d'ateliers / formation compostage diligenté par le Centre de valorisation des déchets de la CDA
 - 800€ d'ateliers formation sur la taille et la greffe d'arbres fruitiers avec l'association Les Croqueurs de Pomme
 - 800€ d'ateliers formation en permaculture avec Graine de troc
- **Le bénévolat, 86047€** avec 7050h de bénévolat valorisées au smic chargé soit 6250h (reprise des chiffres de bénévolat 2023) de la Collégiale + 800h supplémentaires pour la coordination bénévoles de Rhizome

NB : les heures de bénévolat dans les jardins n'ont pas été valorisées ici, car elles correspondent à du temps de partage et de loisirs entre les habitants "bénéficiaires bénévoles". Cependant **avec 7 jardins en 2024, on peut estimer à 9700h le bénévolat effectuées dans les jardins** (moyenne de 1388h / jardin en 2023 x 7 jardins)

Budget prévisionnel analytique simplifié 2024

Budget prévisionnel 2024 simplifié - PLANTAIN JARDIN

	CHARGES	TOTAL GENERAL
60	ACHATS	9 579
	Achats prestations de services	0
	Achat matériel et outils jardinage	6 440
	Achat matériel autre	2 129
	Achat fournitures administratives	200
	Adaptations handicap	810
	Autres achats	0
61	SERVICES EXTERIEURS	135
	Assurance(s)	135
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	9 460
	Honoraires formations / Ateliers Jardin	1 000
	Autres honoraires / événement	1 000
	Frais communication / sensibilisation	2 950
	Défraiements bénévoles	1 900
	Autres frais de mission et réception	2 300
	Services bancaires	10
	Frais de poste et divers	100
	Adhésions	200
63	IMPOTS ET TAXES	0
	CFE (si local)	0
64	CHARGES DE PERSONNEL	8 547
0	Poste de coordinateur	8 547
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0
66	CHARGES FINANCIERES	0
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
68	DOTATIONS DE L'EXERCICE	0
69	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	0
	TOTAL CHARGES	27 721

	PRODUITS	TOTAL GENERAL
70	VENTES	3 100
	Vente de prestations d'ateliers à l'extérieur	3 100
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	21 061
	PARTENAIRES PUBLIQUES	19 233
	Ville de La Rochelle	400
	FDVA - Charente Maritime	8 000
	CDA - Acteurs en transition	7 000
	Ville d'Ayré	500
	Aide à l'emploi - Région NA	3 333
	PARTENAIRES PRIVES / MÉCÉNAT	1 828
	Conseil Citoyen de Mireuil	228
	Léa Nature TETRA	1 600
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 560
	Dons particuliers	1 300
	Don Jardin entrant PJ	1 135
	Adhésions partenaires	125
	Adhésions individuelles	1 000
76	PRODUITS FINANCIERS	0
78	REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS	0
	TOTAL PRODUITS	27 721

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

86 / 87	Emploi des contributions volontaires en nature	TOTAL GENERAL
0	Bien en nature	9 000
0	Don privés d'outils de jardin	0
0	Don de Compost + terre + broyat - CDA - Centre valorisation déchets	9 000
0		0
0	Prestations en nature	2 400
0	CDA - Centre de valorisation des déchets - Formation compostage	800
0	Les Croqueurs de Pommes - taille et greffe d'arbres fruitiers	800
0	Graine de Troc - Formation permaculture	800
0	Personnel bénévole	86 047
0	Bénévolat Comités de jardin (moyenne de 1388h / jardin en 2023 --> estimation 2024 pour 7 jardins= 9700h)	0
0	Coordination générale (6250h - chiffres 2023 + 800h Rhizome)	86 047
	TOTAL EMPLOIS & CONTRIBUTIONS	97 447

87	Contributions volontaires en nature	TOTAL GENERAL
0	Bien en nature	9 000
0	Don privés d'outils de jardin	0
0	Don de Compost + terre + broyat - CDA - Centre valorisation déchets	9 000
0		0
0	Prestations en nature	2 400
0	CDA - Centre de valorisation des déchets - Formation compostage	800
0	Les Croqueurs de Pommes - taille et greffe d'arbres fruitiers	800
0	Graine de Troc - Formation permaculture	800
0	Personnel bénévole	86 047
0	Bénévolat Comités de jardin (moyenne de 1388h / jardin en 2023 --> estimation 2024 pour 7 jardins= 9700h)	0
0	Coordination générale (6250h - chiffres 2023 + 800h Rhizome)	86 047
	TOTAL CONTRIBUTIONS	97 447